**Fiches de poste des professionnels des PASS**

**Fiche de poste : psychologue au sein de la PASS**

**Ce document est un exemple de fiche de poste, pour aider les équipes de PASS à cadrer les missions de chaque profil. Chaque équipe peut l’adapter en fonction du contexte d’activité.**

**Objet du poste**

Psychologue de la permanence d’accès aux soins de santé (PASS)

**Rattachement hiérarchique**

*A voir selon l’établissement*

* Unité fonctionnelle
* Pôle de rattachement
* Supérieur hiérarchique
* Responsable fonctionnel

**Projet stratégique**

Les Permanences d’Accès aux Soins de Santé (PASS), situées dans les établissements de santé, ont été créées en

1998 suite à la loi relative à la lutte contre les exclusions pour permettre aux personnes en situation de précarité d’avoir un accès facilité à des droits et à la santé.

* Accompagner les personnes en situation de rupture de droits et de soins
* Réduire les inégalités d’accès à la santé et les renoncements aux soins
* Permettre un retour de ces personnes vers le droit commun

Les consultations dans le cadre de la PASS constituent une des portes d’entrée pour un accompagnement vers les soins des publics précaires. Ses interventions permettront des actions de prévention et de promotion de la santé de la personne en situation de précarité.

Le public des PASS est un public en situation de précarité qui peut cumuler différentes vulnérabilités qui doivent être prises en compte dans l’accompagnement : pas ou peu de connaissance du système de santé, défaut d’hébergement ou conditions d’hébergement instables, besoins fondamentaux peu ou non satisfaits, difficulté à se repérer dans le temps et dans l’espace, isolement social et/ou familial, non perception du besoin de soins, renoncement aux soins, non maitrise de la langue française , représentations culturelles différentes etc.

**Missions**

*A voir selon la dimension de la PASS, le projet de service de la PASS, le fonctionnement de la PASS, l’établissement.*

* Détection et prise en charge des souffrances psychologiques des personnes en situation de précarité prises en charge par la PASS,
* Travail d’équipe pour proposer un accompagnement pluridisciplinaire adapté aux spécificités de chaque patient.
* Rendre accessible les soins psychiques aux plus démunis et assurer leur suivi dans l’attente d’une orientation vers les dispositifs de droit commun si besoin.

# 

**Activités**

*Selon établissement / territoire*

* Suivi et accompagnement psychothérapeutique individuels avec ou sans interprète.
* Réunion d’équipe.
* Sensibilisation, information et formation autour du traitement des psycho-traumatismes auprès de l’équipe, des professionnels de l’hôpital et des partenaires.
* Développement du réseau et réunion avec les partenaires extérieurs.
* Projet de recherche-action (ex : la création d’un observatoire de la santé des migrants et des précaires en lien avec des professionnels de la région).
* Projet de publications dans des revues spécialisées pour apporter à la PASS et au CHU une visibilité dans la presse.
* Projet de formation.

# 

**Compétences requises**

* Techniques :
  + Maitrise des étapes de prise en charge d'un patient précaire et/ou étranger.
  + Maitrise et connaissance approfondie de la psychologie clinique interculturelle, des cliniques de la précarité et des psycho-traumatismes.
  + Connaissances basiques en anthropologie et en géopolitique.
  + Connaissance des étapes administratives, sociales et juridiques qui jalonnent le parcours d’un patient précaire, non seulement dans l’accès aux soins, mais aussi dans la régularisation et l’obtention éventuelle d’un titre de séjour.
  + Connaissance du réseau d’associations et d’institutions qui travaillent dans le champ de la précarité, du social et du droit des étrangers.
* Organisationnelles :
  + Faire coexister une activité réglée (consultation), de recherche et d'équipe mobile.
* Relationnelles :
  + Ouverture d’esprit et capacité à se décentrer de ses propres ancrages culturels pour accueillir et accompagner chaque patient avec neutralité et bienveillance.
  + Aptitude au travail en équipe.
  + Aptitude au travail pluri-professionnel et avec les associations.
  + Capacité à s'insérer dans une équipe pluridisciplinaire et à développer des partenariats avec des structures à l’extérieur.